

ANNEXE I

Modalités d'organisation

1. OBJET DU CONCOURS

Destiné aux élèves de toutes les classes des collèges et des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, ce concours a pour finalité l'approfondissement de la mémoire et la connaissance de faits historiques. Pour l'année scolaire 2026, année mémorielle, le thème proposé est « Le retour du bataillon du Pacifique, le 21 mai 1946 ».

2 sujets possibles :

- **La figure du héros ;**
- **La journée du 21 mai 1946.**

Les classes participantes s'appuieront sur un lieu, une action emblématique, un héros de cette épopée historique.

La production devra manifester d'une réelle connaissance du fait choisi. Cela passera par une phase de documentation qui pourra prendre des formes diverses selon les choix pédagogiques du ou des enseignants de la classe. Seront valorisés, les recherches menées auprès des services d'archives municipaux ou territoriaux des musées et utilisant des documents originaux. La collaboration avec les associations mémorielles et/ou patriotiques est très fortement encouragée ainsi qu'avec l'ensemble des unités et directions des FANC. Les unités liées aux classes de défense pourront ainsi apporter leur appui aux élèves et leurs enseignants.

2. FORMAT DES TRAVAUX TRANSMIS

Les projets pourront être réalisés sur des supports variés, physique ou numérique, et seront accompagnés d'une courte note que présentera l'objectif pédagogique choisi et la démarche suivie.

Pour une œuvre plastique (bande dessinée, sculptures, collages, photographies, installations éphémères...) :

- Un carnet présentant les principales étapes de réalisation accompagnera le projet. Dans le cadre d'une sculpture ou d'une œuvre volumineuse, la classe est invitée à transmettre au moins cinq photographies, sous différents angles, présentant la réalisation dans son environnement.

Pour une œuvre numérique (exposition virtuelle, journal virtuel, diaporama, vidéos...)

- L'œuvre d'une durée de 10 mn maximum, devra être fixée aux formats suivants : mp4 ou PDF pour un livre numérique. Le projet devra être de préférence interactif et apporter une vraie plus-value (pas de diaporama sous la forme d'un « exposé »).

3. REFERENCES

Ce prix s'inscrit dans la politique jeunesse du ministère des Armées, il contribue à **renforcer les liens existants avec le trinôme académique et de promouvoir le dispositif des classes de défense (CD)** en Nouvelle-Calédonie. Pour rappel, le référent des FANC pour le trinôme académique est le commandant de la Base navale.

4. INSCRIPTION AU CONCOURS

La promotion de ce concours auprès des établissements scolaires sera assurée de manière conjointe par le vice-rectorat de la Nouvelle Calédonie et le ministère des Armées et des anciens combattants. Les inscriptions se feront par courriel auprès du CSNJ-NC : laetitia.leroux@intradef.gouv.fr, **pour le 1^{er} juin 2026**.

5. REMISE DES TRAVAUX

Les établissements scolaires pourront transmettre les travaux par courriel (laetitia.leroux@intradef.gouv.fr) ou les remettre au CSNJ-NC, à l'adresse suivante : quartier Gally Passebosc, BP 38 98843 NOUMEA CEDEX, **pour le 1^{er} août 2026**.

6. COMMUNICATION MEDIAS – RESEAUX

Ce prix fera l'objet d'une couverture médiatique, au titre de l'action des Armées au profit de la jeunesse et des 80 ans du retour du bataillon du Pacifique. La posture de communication sera ouverte et proactive. Outre l'alimentation de ses réseaux sociaux, la cellule communication proposera aux médias de couvrir les différents événements de leur périmètre.

La participation à ce concours vaut cession, à titre gratuit, au profit des services du ministère des Armées, de tous les droits de propriété des candidats ou de leurs ayant droit sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre (pour la partie concernant leur production propre). Les participants conservent les droits moraux attachés à leurs travaux et les noms des établissements avec l'indication de la classe concernée seront systématiquement mentionnés lors d'éventuelles publications.

Afin de permettre la valorisation des travaux, les équipes pédagogiques veilleront d'une part à ce que le droit à l'image (photos, vidéos...) de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves soit strictement respecté, d'autre part à ce que les éléments reproduits soient libres de droit ou bénéficient d'un accord pour une utilisation à titre gracieux.

7. COMPOSITION DU JURY

Président : Général Gabriel SOUBRIER

Membres de droit :

- Le commandant de la Base navale (coordonnateur, référent FANC trinôme académique) ;
- Le directeur du CSNJ (référent jeunesse FANC) ;
- Le directeur de l'ONAC/VG ;
- Le vice-recteur d'académie de Nouvelle-Calédonie ;
- L'inspectrice d'académie/inspecteur pédagogique régional en histoire géographie.

8. CALENDRIER

- Mars à juin 2026 : promotion du concours ;
- Date limite d'inscription : 1^{er} juin 2026 ;
- Date limite d'envoi des travaux : 1^{er} août 2026 ;
- Proclamation des résultats : 15 septembre 2026 ;
- Remise des prix à la maison du Combattant : 30 septembre 2026 (13h30-15h30).

Point d'attention : le transport vers la maison du Combattant est à la charge de l'établissement scolaire lauréat du concours.